

TECHNICIEN FRIGORISTE TECHNICIENNE FRIGORISTE

**MAÎTRISER LE FROID
INDISPENSABLE À NOTRE QUOTIDIEN**



SON MÉTIER

Le technicien ou la technicienne frigoriste est spécialiste du froid : aussi bien du froid industriel (entrepôts frigorifiques, équipements industriels, piscines, patinoires) que du froid commercial (équipements de magasins d'alimentation, grandes surfaces, traiteurs, boulangeries...). Il ou elle apporte aussi son expertise en conditionnement d'air (salles propres d'hôpitaux ou d'informatique, climatisation de confort, protection de l'environnement intérieur dans l'industrie) et en cuisines professionnelles (restaurants, hôtellerie, cantines). Son rôle est d'installer les matériels et/ou d'en assurer l'entretien régulier, en veillant à leur bon fonctionnement. Il ou elle effectue également du dépannage. Titulaire d'un BTS, le technicien ou la technicienne frigoriste peut travailler en bureau d'études ou assurer des fonctions commerciales. En bureau d'études, il s'agit de participer à la conception de nouveaux matériels de réfrigération et de conditionnement d'air ; en fonction commerciale, il faut définir avec le client ses besoins et lui proposer un projet d'installation accompagné d'un devis.

OÙ ET COMMENT ?

En installation-maintenance, le technicien ou la technicienne frigoriste travaille en permanence chez les clients et se déplace dans des environnements parfois très différents. En revanche, en production ou en bureau d'études, les horaires sont relativement réguliers et l'activité est sédentaire.

SES QUALITÉS

Le technicien ou la technicienne frigoriste doit être autonome dans son travail et faire preuve de rapidité et de perspicacité dans le règlement des problèmes. Avoir le sens du relationnel s'avère indispensable lors de déplacements.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

L'industrie française du froid constitue un secteur porteur d'emplois. Le technicien ou la technicienne frigoriste exerce dans les entreprises de construction d'équipements frigorifiques ou de climatisation dans le cadre du service après-vente ; dans des sociétés d'installation et de maintenance d'équipements de froid, de climatisation ou de cuisines industrielles ; dans les services maintenance des industries utilisatrices du froid.

La profession offre des perspectives d'évolution de carrière intéressantes.

Salaire de début : 1 498 € brut par mois.

Dominique

Responsable d'agence
spécialiste du froid industriel

« Nous travaillons dans tous les secteurs, mais notre dominante, c'est l'agroalimentaire. C'est un domaine exigeant, les clients ne peuvent pas attendre, il faut surtout éviter d'interrompre la chaîne du froid. Au service dépannage, il n'y a pas d'horaires fixes, on sait quand on commence, mais on ne sait pas à quelle heure on finira. Les techniciens doivent être autonomes et capables de s'adapter à des systèmes de plus en plus complexes. »